

Rapport du vice-président exécutif régional
Alliance de la Fonction publique du Canada, région du Québec
au congrès triennal de l'AFPC-Québec – mai 2026

J'ai le plaisir de présenter le rapport de la vice-présidence exécutive régionale (VPER) du Québec, qui couvre la période de juin 2023 à mai 2026. Il est important de noter que ce rapport présente les activités réalisées sous la gouverne de deux VPER.

Travail au niveau national

Le rôle du VPER consiste entre autres à représenter la région aux rencontres du Comité exécutif de l'Alliance (CEA) et à celles du Conseil national d'administration (CNA). Le VPER a été présent afin d'aider l'AFPC à progresser tout en assumant ses responsabilités et ses obligations sans perdre de vue les demandes et les intérêts des membres du Québec. Soulignons que le nécessaire a été fait pour assurer cette responsabilité à chaque rencontre.

Faits saillants de 2023 et 2024

En septembre 2023, nous avons incité les membres qui ont subi les aléas du transfert du régime de soins de la fonction publique fédérale à la Canada Vie à partager leur histoire avec leur député fédéral afin d'augmenter la pression sur la présidente du Conseil du Trésor, Anita Anand. Peu de temps après cette initiative, les députés du Bloc québécois nous ont entendus. Ils ont demandé au gouvernement une enquête pour faire la lumière sur le transfert du régime de Sun Life à la Canada Vie.

Une grève marquante en 2024

L'année 2024 a débuté avec une grève des sections locales de l'UEDN aux Fonds non publics. La grève s'est échelonnée sur six mois et a mobilisé les 200 membres de Bagotville, Valcartier et de Saint-Jean/Montréal. Cette grève a mis sur la carte ce groupe de personnes salariées qui sont assujetties à la *Loi sur les relations de travail dans le secteur public fédéral*, mais qui sont également visées par un décret depuis 1982. En d'autres mots, le gouvernement impose les désavantages d'être fonctionnaire, sans en accorder les avantages.

En mars, nous avons tenu une table ronde à Montréal pour les sections locales à charte directe (SLCD). Cette rencontre a permis de discuter des enjeux des SLCD et de leurs membres.

Depuis le printemps 2024, l'AFPC-Québec peut compter sur une ressource mobile importante : le camion de l'AFPC-Québec est en service et vous avez pu l'observer dans quelques actions qui ont été organisées. Nous comptons le mettre davantage à

contribution au cours des prochaines années afin de soutenir nos efforts de mobilisation et d'augmenter notre visibilité dans le paysage québécois.

Mon entrée en poste en avril 2025

Mon arrivée s'est déroulée sur les chapeaux de roue, notamment avec l'animation de mon premier Conseil québécois et la prise en charge de nombreux dossiers en cours.

Les élections fédérales ont également coïncidé avec mon arrivée. Je souligne que des membres de l'AFPC-Québec ont participé activement à la campagne « L'âge de Pierre » de la FTQ.

Au mois de mai, nous avons tenu le Sommet de la sécurité publique du Québec, une initiative de la région. Une centaine de personnes étaient présentes, dont des membres du groupe FB et des gardes-pêche membres du STSE. Des membres du Contrôle routier du Québec qui sont associés à l'AFPC étaient également de la partie, tout comme certains groupes de constables spéciaux et de corps policiers. L'organisation de cet événement était excellente, tant au niveau du contenu que du réseautage qui en a découlé.

Juste avant l'été, j'ai participé à une tournée de l'Est du Québec qui m'a permis de rencontrer des membres sur la Côte-Nord, en Gaspésie, au Bas-St-Laurent et aux Îles-de-la-Madeleine. J'ai été sensibilisé à diverses réalités du travail et aux défis de la vie en région. J'ai notamment eu une discussion très intéressante sur le problème que représente l'application restrictive de la Directive sur les postes isolés et les logements de l'État.

Enfin, nous avons coordonné une demande de lobbying estival du national qui aura permis de rencontrer une dizaine de parlementaires dans plusieurs districts en 2025. L'objectif était de mettre de l'avant la campagne « On le fait pour vous ».

Réaménagement des effectifs et présence au bureau quatre jours par semaine

L'année 2025 a débuté sous le thème de l'austérité au fédéral. Les annonces ont été nombreuses et plus de 13 000 membres de l'AFPC ont appris qu'ils pourraient perdre leur emploi. Au Québec, le nombre de personnes touchées se situe à environ 1 000 membres.

Ces compressions ne sont pas de bonnes nouvelles pour nos membres ni pour la population, qui aura plus de difficulté à obtenir des services de qualité au moment où elle en a besoin.

L'AFPC a lancé une campagne et nous avons contribué au Québec en misant sur l'information et sur la sensibilisation des membres par rapport à leurs droits. Nous avons suivi les annonces de compressions de près afin de faire ressortir publiquement l'impact des mauvaises décisions du gouvernement. J'aborderai ce sujet un peu plus loin.

Au début de 2026, le Conseil du Trésor et les agences fédérales ont également mis de l'avant le retour au bureau trois, puis quatre jours par semaine. Cette décision semble répondre davantage à une commande politique pour faire plaisir aux municipalités et aux entreprises qu'à autre chose.

Nous avons récemment réalisé un sondage sur cette question auprès des membres du Québec et avons obtenu plus de 5 200 réponses. Au moment d'écrire ces lignes, nous préparons un résumé qui sera rendu public au début avril.

Présents dans l'espace public pour les membres

Durant ce cycle, les sujets d'intérêt ont été nombreux et nous ont amenés à réaliser un bon nombre d'entrevues pour les journaux, la radio ou la télé, dans les grands centres comme dans les régions. J'ai d'ailleurs réalisé plusieurs entrevues sur le retour au bureau et la fermeture du Centre de recherche de Québec, qui est rattaché à Agriculture Canada.

Soulignons qu'il est plus facile de réaliser des entrevues depuis quelques mois, car le national nous laisse plus de latitude à cet égard, ce qui nous permet de resserrer les liens avec les journalistes, qui n'hésitent pas à nous recontacter pour assurer certains suivis. Je crois que, dans l'ensemble, les membres ressortent gagnants de cette approche décentralisée.

Enfin, à la fin de février 2026, j'ai accompagné le premier vice-président exécutif national du Syndicat de l'Agriculture pour témoigner devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire aux Communes et souligner les impacts de la fermeture du Centre de recherche de Québec.

Activités régionales

Conseil québécois et personnes dirigeantes nationales

Au cours du cycle, le Conseil québécois s'est réuni en personne trois ou quatre fois par année. Nous avons également tenu des réunions virtuelles pour prendre des décisions importantes qui ne pouvaient pas attendre la prochaine rencontre en personne.

Le Conseil québécois a vécu un renouveau au cours de ce cycle, car la majorité des personnes membres qui le composent sont nouvelles. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur un Conseil québécois complet depuis l'automne 2025, puisque tous les sièges sont comblés, y compris celui des jeunes et celui des SLCD.

Nous avons également poursuivi nos rencontres de réseautage avec les personnes dirigeantes nationales du Québec à raison d'une fois par année. Ces rencontres sont importantes, car elles permettent de discuter ensemble de ce qui se passe dans nos milieux de travail. Nous avons aussi tenté de mousser la participation des SLCD à ces

rencontres. Ces efforts ont connu un succès mitigé, mais nous comptons nous reprendre au cours du prochain cycle.

Rencontres avec les membres

Au cours des derniers mois, j'ai eu le privilège d'être invité par plusieurs sections locales à m'entretenir avec les membres des sujets de l'heure. Ces moments sont toujours une occasion de rester branché sur les réalités que vivent les membres au quotidien. Les discussions qui en découlent nous aident à mieux établir nos priorités et à élaborer des campagnes qui répondent aux besoins des membres.

Mon prédécesseur enregistre également un bilan positif de ses rencontres qui ont été nombreuses entre la fin de l'année 2023 et le printemps 2025.

Mobilisation, campagnes et action politique

Au cours du cycle, plusieurs activités de mobilisation ont été organisées et d'autres le seront dans les prochains mois.

Pensons à la mobilisation sur le retour au bureau trois jours par semaine en 2024, qui a réuni plus de 200 membres les 4 et 5 septembre.

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à la préparation d'une mobilisation d'envergure qui aura lieu en marge du congrès du Parti libéral du Canada à Montréal. Nous prévoyons être bien présents et bien visibles pour passer le message aux personnes décideuses libérales qu'un Canada fort passe par nous!

Nous avons lancé le mois dernier la tournée « L'IA au travail : reprendre le contrôle ». Le but de cette tournée, qui se terminera en novembre, est de rencontrer les membres dans leur district afin de faire le point sur le recours à l'IA au travail, tout en valorisant le travail effectué par les districts. Nous souhaitons rencontrer au moins 300 membres au cours des dix séances prévues.

Nous prévoyons aussi lancer quelques campagnes à saveur régionale à l'été 2026 pour aider les membres aux prises avec la fin du Programme de l'expérience québécoise du gouvernement du Québec et les membres au Vieux-Port de Montréal qui luttent contre un employeur qui tente d'instaurer diverses techniques de privatisation.

L'été 2026 devrait également nous permettre de lancer notre première série de balados sur l'histoire de l'AFPC et de l'AFPC-Québec. Ce projet est toujours en cours. Ces balados s'ajouteront à la série sur la santé et la sécurité au travail créée en 2024.

Formation, santé et sécurité au travail

Chaque année, nous maintenons le cap en offrant des formations répondant aux souhaits des districts de l'AFPC-Québec. Nous sommes à même de donner une vingtaine de séances par année. Ces séances ont permis de former des centaines de membres durant ce cycle.

Les formations de base et avancées de même que des formations en santé et sécurité au travail ont été mises de l'avant afin de mieux outiller les membres.

De plus, nous avons offert des formations multi-contenu conçues expressément pour les membres des SLCD du milieu universitaire. On y a abordé différents sujets, comme la structure de l'AFPC, les griefs, l'arbitrage, la négociation et la mobilisation.

La syndicalisation maintient le cap

Nous avons accueilli au cours du cycle trois nouvelles unités qui représentent environ 250 nouveaux membres, comme les personnes chercheuses postdoctorantes de l'UQTR et de l'Université Concordia et le personnel occasionnel du stationnement du Parc olympique. Le rythme est moins élevé que dans le passé, mais nous sommes toujours présents sur le terrain afin d'aider à organiser des travailleuses et des travailleurs qui ont besoin d'un syndicat.

Nous avons également tenté d'obtenir des accréditations afin de pouvoir représenter les personnes stagiaires en enseignement. Nous avons toutefois perdu notre requête, puisque le Tribunal administratif du travail ne les a pas reconnues comme des personnes salariées. Cette décision fait présentement l'objet d'une révision judiciaire devant la Cour supérieure.

Enfin, au moment d'écrire ce rapport, deux votes de représentativité syndicale sont en cours. Un résultat positif à ces votes permettrait d'ajouter près de 800 membres au Québec.

Des négociations dans toutes nos unités

Au cours du triennat qui se termine, nous aurons réussi à renouveler toutes les conventions collectives qui relèvent de la région. Au Québec, cela représente la négociation ou le renouvellement d'une trentaine d'ententes. Cette tâche est importante, et je remercie les équipes de négociation, y compris le personnel assigné, qui ont travaillé sans relâche pour améliorer les conditions de travail et de vie de nos membres.

Soulignons que nous avons réussi, à 2025, à obtenir des gains historiques et des augmentations de 4,24 % en moyenne sur cinq augmentations pour les personnes auxiliaires d'enseignement et de recherche représentées par le SÉTUE à l'UQAM.

Au moment d'écrire ce rapport, les négociations s'enlisent à l'Université McGill alors que MUNACA tente par tous les moyens de mettre de la pression sur l'employeur dans le but d'obtenir un renouvellement équitable de la convention collective.

Batailles juridiques

Nous avons mené les batailles qu'il faut sur le plan juridique. En décembre 2023, nous avons eu gain de cause dans notre recours qui visait à faire reconnaître les mêmes droits aux personnes travailleuses et étudiantes étrangères qui ne pouvaient s'enregistrer comme administratrices en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels (LSP)*. La Cour supérieure du Québec a donc invalidé les clauses de la loi qui rendaient discriminatoire l'application de la *LSP*. Cette décision permet à des membres qui n'ont pas encore la citoyenneté canadienne de participer pleinement à la vie syndicale.

En 2025, nous avons réussi à faire reculer l'Université McGill, qui tentait d'obtenir une injonction permanente afin de limiter le droit de manifester sur son territoire. La portée de la demande de McGill aurait entraîné des répercussions sur la liberté d'expression de nos membres et sur notre capacité d'organiser une grève efficace. Heureusement, nous avons réussi à faire reconnaître la liberté d'expression comme un droit fondamental.

Au moment d'écrire ce rapport, l'AFPC fera des représentations, puisqu'elle est inscrite à titre d'organisation intéressée à la Cour suprême afin de faire invalider certaines dispositions discriminatoires de la *Loi sur la laïcité de l'État* (communément appelée loi 21), qui limite l'accès au travail pour les membres pouvant se retrouver en position d'autorité. C'est notamment le cas pour les personnes salariées étudiantes et celles qui travaillent dans le domaine de l'éducation.

Récemment, nous avons joint la FTQ et ses affiliés à titre d'organisation intéressée à contester la *Loi visant à considérer davantage les besoins de la population en cas de grève et de lock-out* (loi 14) et la *Loi visant à améliorer la transparence, la gouvernance et le processus démocratique de diverses associations en milieu de travail* (loi 3). Ces lois sont une dérive autoritaire qui ne servira qu'à limiter notre rapport de force et notre capacité de négocier. Les représentations devant les tribunaux devraient avoir lieu sous peu.

Notre présence à la FTQ

Tout au cours du mandat du VPER, notre présence a été assurée autant au bureau de direction qu'au conseil général et au congrès de la FTQ. Nous avons également participé à l'effort de mobilisation sur différents dossiers qui ont des répercussions sur nos membres, notamment les décisions des municipalités et du gouvernement du Québec. La protection du filet social fait aussi partie de notre mandat.

De plus, nous participons toujours activement à plusieurs activités organisées par la FTQ, dont le Camp des jeunes et diverses mobilisations. Nous avons également participé aux consultations des États généraux sur le syndicalisme québécois.

Notre présence au CA du Fonds de solidarité

Par sa représentation au sein de la FTQ, l'AFPC-Québec a le privilège de siéger au conseil d'administration du Fonds de solidarité. La présence du VPER a été assurée à la vaste majorité des rencontres prévues à l'horaire durant tout le mandat.

En espérant le tout conforme,

Sébastien Paquette

Vice-président exécutif régional, Québec

Alliance de Fonction publique du Canada